

Tarifs d'achat de l'électricité photovoltaïque

Critères à respecter	demande complète EDF AOA avant le 31/12/2009	demande complète EDF AOA avant le 12/01/2010	demande complète raccordement ERDF avant le 31/12/2010	demande complète raccordement ERDF avant le 31/12/2011
Habitation neuve ou ancienne, établissement de santé ou d'enseignement > 2 ans	0,6	0,57	0,58	0,58
Bâtiment clos toutes faces latérales et couvert, Bâtiment > 2 ans, Système PV dans le plan de la toiture, Système PV remplace la toiture existante Système PV assure l'étanchéité, Le démontage d'un module PV affecte l'étanchéité	0,6	0,57	0,5	0,5
Bâtiment clos 4 toutes faces latérales et couvert Bâtiment > 2 ans Système PV assure l'étanchéité Système PV remplace la toiture existante Système PV parallèle au plan de la toiture	0,6	0,57	0,5	0,42
Système PV parallèle au plan de la toiture Système PV remplace la toiture Système PV assure l'étanchéité Puissance > 3kWc	0,6	0,57	0,42	0,42
Centrale au sol	0,32	0,31	0,31 ou 0,34	0,31 ou 0,34

Les tarifs sont toujours indexés et sont ré-évalués à chaque d'anniversaire de mise en service de l'installation

A partir du 1er janvier 2012, les tarifs connaîtront une dégressivité de -10%.
Cette dégressivité de -10% sera appliquée chaque 1er janvier suivant.

Pour connaître les prescriptions exactes, consulter l'arrêté du 12 janvier 2010

